

Le Bill des Jésuites

Il a été adopté le 28 mars 1889. Les 13 fanatiques qui ont voté contre, sont : MM. O'Brien, Barron, Clarke Wallace, Charlton, Cockburn, P. Macdonald, Dalton McCarthy, McNeil, Scriver, Sutherland, Tyrwitt, Bell.

Controverse

— Si je dois être sauvé, je serai sauvé ; si je dois être damné, je serai damné. Puisque je ne puis rien changer à ma destinée, à quoi bon y penser ?

R. Alors pourquoi prendre des remèdes quand on est malade. Si on doit mourir, on mourra ; si on doit guérir, on guérira.

La prescience de Dieu ne nous empêche pas de faire ce que nous voulons — de nous sauver ou de nous damner.

Composition du ministère Laurier

Premier et Président du Conseil	L'Hon. W. Laurier ;
Justice	Sir O. Mowat ;
Secrétaire d'Etat	L'Hon. R. W. Scott ;
Travaux publics	" J. E. Tarte ;
Commerce	Sir R. Cartwright ;
Postes	L'Hon. W. Mulock ;
Agriculture	" S. A. Fisher ;
Chemins de fer et canaux	" A. G. Blais ;
Finances	" W. S. Fielding ;
Milice	" F. W. Borden ;
Marine et Pêcheries	" L. H. Davies ;
Intérieur	 ;
Contrôleur de douanes	" W. Paterson ;
" du revenu intérieur	Sir H. G. Joly ;

MM. C. A. Geoffrion, de Montréal, R. Dobell, de Québec, ministres sans portefeuille.

Le ministère compte en tout quatre ministres catholiques, au lieu de six que comptait l'administration précédente.

Sur les six ministres de la province de Québec, deux canadiens-français seulement ont des portefeuilles, et trois sont protestants.